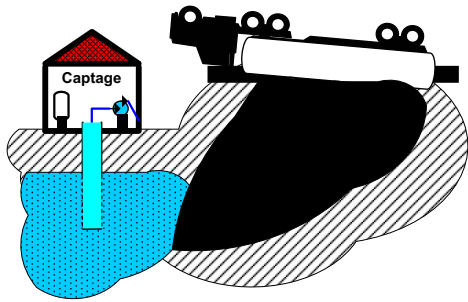


II. Schéma de principe des plans d'urgence et d'intervention



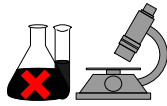
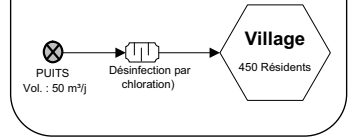
Evènement

- Aspect, goût, odeur inhabituels de l'eau distribuée
- Intrusion au niveau du captage, réservoirs, ...
- Plainte d'un ou plusieurs abonnés relative à la qualité de l'eau
- Résultats d'analyse inhabituel et non-conforme

Enquête

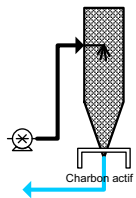
- Etablissement d'un premier diagnostic par le gestionnaire d'évènement :
- Origine et zone d'impact de l'évènement
- Nombre d'abonnés concernés
- Enregistrement de l'évènement dans le document de traçabilité
- Actions à entreprendre

Schéma synoptique



Mesures correctrices et analyse

- Contrôle sur place (goût, odeur, turbidité, désinfection,...)
- Analyse par un laboratoire accrédité
- Mise en place d'un traitement (chloration, charbon actif,...)



Risque santé ?

Oui

NON

Eau potable ?

Oui

Clôture de l'évènement

- Enregistrement de l'évènement

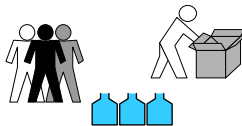
NON

Protection civile



Déclaration formelle de non-potabilité

- Information à la population et aux autorités concernées
- Restriction d'utilisation de l'eau
- Fourniture de berlingots d'eau potable
- Continuité de gestion de l'évènement



Clôture de l'évènement

- Contre-analyse certifiant le retour à la potabilité
- Information à la population et des autorités concernées



Eau potable

